

CRITÈRE HAS V2027

1.3-01

▲ CRITÈRE IMPÉRATIF

Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins personnalisé et ses modalités de prise en charge

STATUT Critère impératif

CHAMP Tout l'établissement

MÉTHODES Patient traceur

À DÉMONTRER

Un consentement libre et éclairé, recherché et tracé, avec respect du refus et nouvelle recherche lors de toute évolution du projet.

À METTRE EN PLACE

- Construire le projet de soins avec le patient en recherchant ses préférences, son consentement et ses refus.
- Mettre à disposition des supports d'information et d'aide à la décision accessibles et adaptés.
- Organiser une réévaluation pluridisciplinaire du projet lors de toute évolution significative.
- Tracer les décisions partagées, les restrictions éventuelles et les modalités de continuité des soins.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION V2027	ÉLÉMENTS DE PREUVE À RECHERCHER
EE 1 PATIENT TRACEUR : PATIENT Cible de l'EE : Patient Pour consentir à son projet personnalisé de soins, les différentes options, notamment thérapeutiques, leurs bénéfices et leurs risques, sont présentées au patient pour qu'il exprime ses préférences et besoins en prenant en compte ses conditions de vie habituelles, ses capacités et ses vulnérabilités.	☐ Information individualisée et adaptée aux capacités de compréhension/communication ☐ Options, bénéfices, risques, contraintes et alternatives tracés ; préférences intégrées au projet ☐ Consentement, refus ou décision partagée tracés auprès du patient selon ses capacités ☐ Mineur : information adaptée, avis du mineur et participation des titulaires de l'autorité parentale ☐ Dialyse : information sur les modalités, décision partagée, réévaluation et pré-greffe lorsque pertinente ☐ Handicap : outil de communication adapté et distinction entre parole du patient et informations de l'aidant
EE 2 PATIENT TRACEUR : PATIENT Cible de l'EE : Patient Du point de vue du patient, son expérience sur sa maladie et son état de santé est prise en compte pour adapter son projet personnalisé de soins (parcours et traitements).	☐ Expérience, habitudes et préférences du patient consignées dans le dossier ☐ Adaptation précise du projet de soins reliée à ce qu'il a exprimé ☐ Projet actualisé montrant la contribution du patient

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION V2027	ÉLÉMENTS DE PREUVE À RECHERCHER
EE 3 PATIENT TRACEUR : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Pour établir un projet personnalisé de soins, une évaluation globale initiale (médicale, psychologique, sociale, autonomie, rééducation) du patient est effectuée par des professionnels impliquant les disciplines concernées et la contribution des soins de support.	☐ Évaluations médicale, psychologique, sociale et fonctionnelle datées ☐ Contributions des disciplines concernées ☐ Synthèse pluriprofessionnelle et recours aux soins de support ☐ Évaluations initiales datées couvrant les dimensions médicale, soignante, psychologique, sociale, fonctionnelle et de rééducation selon les besoins du patient ☐ En SMR : analyse des conditions de vie habituelles et, lorsque nécessaire, évaluation du domicile réalisée directement ou par un partenaire identifié ☐ Objectifs individualisés reliés aux déficiences, capacités, conditions de vie et projet du patient ☐ En SMR : programme de soins/planning personnalisé précisant activités, types de séances, fréquence, professionnels impliqués et modalités adaptées au patient ☐ Synthèse pluriprofessionnelle accessible dans le dossier
EE 4 PATIENT TRACEUR : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Selon l'évolution de l'évaluation initiale et/ou d'une dégradation potentielle de la santé, y compris mentale, de sa vulnérabilité, des besoins et des préférences du patient, le projet personnalisé de soins est adapté.	☐ Évolution clinique, psychique, sociale ou fonctionnelle réévaluée et datée ☐ Projet personnalisé de soins actualisé à la suite de cette évolution ☐ Besoins et préférences du patient intégrés aux modifications ☐ Réévaluations datées du projet avec évolution clinique, fonctionnelle, psychique, sociale ou environnementale ☐ En SMR : comptes rendus de staffs pluriprofessionnels analysant objectifs atteints/non atteints et freins au projet ☐ Programme de soins actualisé : intensité, fréquence, intervenants ou objectifs modifiés selon l'évolution ☐ Participation du patient et prise en compte de ses préférences dans les adaptations ☐ Lorsque les besoins dépassent les capacités du SMR : décision argumentée de poursuite ou réorientation, coordination avec la structure cible et continuité organisée
EE 5 PATIENT TRACEUR : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Les modalités de mise en œuvre du projet personnalisé de soins, notamment lorsqu'elles incluent des restrictions de libertés, sont justifiées et individualisées selon l'état de santé du patient.	☐ Décision médicale individualisée avec analyse bénéfices-risques ☐ Alternatives recherchées et paramètres précis de la restriction ☐ Surveillance et réévaluations datées dans le dossier
EE 6 PATIENT TRACEUR : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Une synthèse des objectifs de prise en charge, issue du projet personnalisé de soins, est accessible dans le dossier.	☐ Synthèse actualisée et facilement accessible dans le dossier ☐ Objectifs de prise en charge clairement identifiés ☐ Actions et professionnels responsables précisés

STATUT ET INDICATEUR	MODE DE CALCUL OU RÉFÉRENCE	CIBLE OU LECTURE	SOURCE ET CHAMP
INTERNE · EE1 · Taux de projets de soins précédés d'une information sur les options, bénéfices et risques et d'un consentement tracé	Situations conformes / projets de soins audités × 100	100 %	Audit dossiers / patients traceurs
INTERNE · EE2 · Taux de patients confirmant que leur expérience, leurs préférences et leurs conditions de vie ont été prises en compte	Patients répondant positivement / patients interrogés × 100	≥ 90 % ; alertes analysées	Patients traceurs / PREMS
INTERNE · EE3 · Taux de dossiers comportant une évaluation globale initiale pluriprofessionnelle	Dossiers conformes / dossiers audités × 100	100 %	Audit dossiers
INTERNE · EE4 · Taux de projets de soins réévalués et adaptés après évolution clinique ou des préférences	Projets actualisés / situations nécessitant une adaptation × 100	100 %	Audit dossiers / réunions de synthèse
INTERNE · EE5 · Taux de restrictions de liberté justifiées, individualisées et réévaluées	Restrictions conformes / restrictions auditées × 100	100 %	Audit dossiers
INTERNE · EE6 · Taux de dossiers comportant une synthèse accessible des objectifs du projet de soins	Dossiers conformes / dossiers audités × 100	100 %	Audit dossiers
IQSS HAS · Projet de soins, projet de vie – programme 2026	Calcul selon le cahier des charges HAS	Résultat HAS / référence nationale	QualHAS / dossier patient – SMR

Sources : [Référentiel V2027](#) | [Fiche Engagement patient](#)

Repères non exhaustifs, à adapter au contexte réel de l'établissement.

Les 22 fiches et leur guide d'utilisation : hospi-academy.com/criteres-imperatifs

« La qualité nous rassemble, la sécurité du patient nous engage. »

